

Environnement Intervention  
Michel Botella  
☎05.59.64.56.27  
MB/EB 025/01

Janvier 2001

**Groupe Risques Majeurs  
S3PI Estuaire de l'Adour  
n° 6  
Réunion du 10.01.2001 15h  
Mairie du Boucau**

**Présents** : liste des 18 participants en annexe

**Excusés** : M.Chaprier, Raffinerie du Midi, M.Milh, remorquage Les Abeilles-Bayonne

**Ordre du jour** : remarques sur le CR du 18.10.00, éléments d'actualité, informations sur les flux de matières dangereuses -LBC, Raf. du Midi, autres-, présentation par Monsieur Avezard, Directeur Adjoint SIDPC64 des plans de secours et des itinéraires, questions diverses.

M. François Jacqué, Président, accueille les participants et ouvre la séance.

Il indique que c'est notre 6<sup>ème</sup> réunion de travail après celle des 31/08/99, 10/11/99, 12/04/00, 21/06/00, 18/10/00, avec une participation soutenue qui montre l'intérêt qui est porté à ce sujet sensible, la nécessité de mieux connaître pour formuler des propositions, dont certaines ont déjà été présentées en plénière. A ce jour peu ou pas de réponses, qui décide?, qui met en oeuvre?, quels moyens financiers?. Ces questions et propositions seront à nouveau abordées lors de la prochaine plénière.

Le CR n° 5 du 18.10.00 est adopté.

**Eléments d'actualité :**

- ▶ étude risques sur le Port : le choix du bureau d'étude, après appel d'offre national, est en cours. Démarrage de l'étude en février.  
Sur les préoccupations renouvelées par les membres du Groupe, le Commandant Tristant indique que l'étude intégrera la liaison avec les POI/PPI des entreprises sur le port ainsi que le recouplement avec les trafics, dont TMD, route, fer et Port liés au territoire S3PI.
- ▶ LBC : 1. la pollution précédemment évoquée (voir CR précédent) est pratiquement résorbée avec une surveillance en continu de la nappe phréatique. La réfection des cuvettes de rétention est bien avancée.  
2. FIMALAC siège de LBC à Paris a reçu à nouveau un courrier de l'ADRA concernant les bruits de navires, en le renvoyant sur Tarnos. Même réponse que dans CR précédent.  
3. remise d'un tableau d'information sur les flux de produits transitant par LBC.

An 2000	camion-citernes	wagons-réservoirs	navires pipeline	total/tonnes
réception	2148	3680	131 (pétrole brut)	821000
expédition	7649	3500		826000

▶ Raf. du Midi **année 1999**

réception		53		423000
expédition	16000			510000

- ▶ SNCF(gare principale de fret de Bayonne) **année 1999** en arrivée :430000 t, en sortie 194000 t

- ▶ Communauté d'Agglomération BAB : lors du Comité Consultatif de la Charte Environnement (21.12.00) qui a enregistré le projet d'une Maison de l'Environnement, Monsieur Beucher, DRIRE 64, a indiqué les **possibilités de financement** de la dimension environnement industriel en liaison avec le S3PI.

Le Président rappelle la proposition de M. Botella de mettre en place un **Centre d'Information du Public** dans le prolongement de nos travaux du S3PI et des possibilités d'installation sur **Saint Bernard** où la CABAB dispose d'immeubles bien placés. Il en découle également la nécessité de former les élus. La **coordination des groupes communication, eau et risques** doit être organisée sur place. Le recours à "intranet" et aux médias est à nouveau évoqué.

Le Président évoquera ces points importants lors de la plénière du 25 janvier prochain.

- ▶ Incendie chez ADA : le Commandant Geisler et Monsieur Amiel évoquent la gestion de ce feu de tournures, dans le parc à ferrailles, qui a duré plusieurs jours et a engendré une série de mesures de la qualité des eaux et de l'air suite aux émanations fortement ressenties sur le Boucau (Sud Ouest des 8 et 11.11.00). Un rapport a été remis à la Mairie.  
Monsieur Amiel a engagé une demande de modification de l'Arrêté Préfectoral sur les opérations de stockage. Un deuxième pont transbordeur pour le parc à ferraille a été commandé.  
Depuis le Djebel Ksel, chaque commandant de navire doit communiquer la température de sa cargaison avant l'entrée dans le Port.  
Autre aspect : le POI d'ADA devrait être communiqué au SIDPC 64 et aux pompiers du BAB.(?)
- ▶ Maïstica : trafic fer, + 20% soit 40000 tonnes sur 2000 .  
Mesures de bruit seront transmises au GRM, la situation étant au niveau des émergences connues.  
Réception TV, sera appréciée avec la deuxième partie du stockage et les mesures appropriées.  
Poussières, en attente de l'agrément du produit agglomérant (non OGM) pour les opérations de chargement de navires .

#### **Présentation des plans de secours et des itinéraires par Monsieur Avezard, Directeur Adjoint SIDPC64 :**

- ▶ SIDPC 64 n'est pas dépositaire à ce jour de tous les POI/PPI dont le POI de ADA.
- ▶ Information sur les risques majeurs :
  - \* le support juridique est le Dossier Départemental des Risques Majeurs -DDRM- qui recense, pour l'ensemble des communes du département, les risques identifiés sur chacune de celle ci . BOUCAU est concerné.
  - \* l'information relève du Maire en devant intégrer désormais l'intercommunalité.
  - \* les documents en cours datent de 1996. La réflexion du GRM/S3PI, en particulier sur le TMD et les **RD 309**, dont la situation du transvasement du pétrolier vers la Raf. du Midi avec un trafic automobile permanent de 7500 véhicules/jour est abordé et **RD 85**, pose la question de la **nécessaire adéquation entre les SIDPC 64 et 40** pour la gestion de crise.  
Il en ressort que SIDPC40 ainsi que les Conseil Général 64 et 40 devraient se joindre à cette réflexion.  
TARNOS dispose t'elle du document DDRM ?
  - \* remise en séance d'une plaquette TMD route.
  - \* les plans de secours, repris dans l'Arrêté Préfectoral de 1993 du 64 nécessitent une révision. Ils devront tenir compte des procédures TRANSAID, de l'intervention de la Cellule Chimique des Pompiers, de l'intégration des PPI / LBC et Raf. du Midi, des résultats de l'étude risques sur le port, du Plan MD de la SNCF,...

Selon Monsieur Avezard, une cohérence d'ensemble, souhait du GRM, est à trouver ainsi qu'une meilleure connaissance du trafic sur RD309 et RD85. Une cellule de coordination, dont le GRM/S3PI actuel est la bonne approche, est à envisager sur ce problème spécifique du TMD.

Il y a lieu de cerner le plus précisément possible les aspects tels les aires de stationnement et d'évacuation, les bornes à incendie adaptées aux enjeux, la liste des produits circulants, l'expertise régionale (entreprises, pompiers, services techniques municipaux,...) sur ces différents axes.

Il faut noter également les projets législatifs concernant les schémas de cohérence relatifs aux plans locaux d'urbanisme et de circulation qui doivent être mis en oeuvre par un syndicat mixte dont les intercommunalités. Le S3PI pouvant être la structure de concertation.

La nouvelle loi sur la solidarité et le renouvellement urbain prévoit ces domaines.

Le débat qui suit l'intervention de Monsieur Avezard porte sur les nécessaires **articulations et coordinations**. Les différentes études sont nécessaires comme celle sur le Port, mais celle-ci ne semble pas être suffisante eu égard à l'ensemble des données sur ce territoire.

Le GRM reste toujours en interrogation, par exemple, sur un Plan Polmar Terre suite à un accident à l'embouchure. Qui de 64 ou 40 intervient? Comment le Plan s'organise -t-il? Avec qui? Quels moyens? La question a déjà été posée par écrit en décembre 99, à la suite du naufrage de l'Erika au Sous Préfet de Bayonne, Président du S3PI.

Il est observé qu'il n'y a jamais d'exercice et que celui qui était prévu à l'été 99 au Quai Européen (pétrolier et vraquier chimique), commandé par la CCI, n'a pas été voulu par la DDE Maritime et Hydraulique pour cause de future étude de risques. Ce qui semble faire du port, une activité à risques ne respectant pas le Code du Travail au niveau de la formation des personnels sur les exercices tel que requis dans les entreprises du secteur privé.

Quant à l'appui, depuis le plan d'eau, à la lutte contre un incendie à bord de navire, réclamé avec vigueur depuis l'origine du S3PI, qui a fait l'objet de propositions concrètes avec le projet de deuxième remorqueur polyvalent, ce sujet n'a jamais reçu de réponse écrite de la part des Autorités concernées.

Pas plus en réunion plénière sur le simple aspect technique du financement du matériel dont les pompiers ont produit une proposition très technique.

Monsieur Ivandekics indique qu'une nouvelle proposition en matière d'appui anti-incendie est en cours, mais qu'il ne peut en dire plus à cette heure.

Monsieur Avezard distribue un document d'information relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs ( décret du 11/10/90 ), au DDRM 64 (extraits), au dossier communal synthétique des risques majeurs du BOUCAU (extrait), au plan de secours spécialisé de TMD dans le 64, le PPI Raffinerie du Midi (extraits).

Le Président remercie Monsieur Avezard.

### Questions diverses :

Le Commandant Geisler introduit la réflexion sur l'utilité du GRM où l'on aborde de vraies questions avec un travail conséquent pour lequel après 6 réunions on a toujours pas entendu de réponses formelles de la part des Autorités.

Le GRM demeure fidèle à son travail mais reste dubitatif quand à l'engagement des Autorités pour le S3PI en général.

Monsieur Amiel fait observer que grâce à ce travail nécessaire et très important on a jamais été aussi près du but et qu'il y a donc lieu de persévérer. Il indique que ces sujets sont en attente depuis des années au sein de la DRIRE.

Le Président indique à nouveau la nécessité de la **concertation** pour obtenir une meilleure **coordination** et **cohérence** ainsi que l'identification de la **prise de décisions**, en particulier autour du risque TMD. Il faut également obtenir les **moyens** pour une **information** permanente et la **formation**, sur place, dans ces domaines, but du Centre d'Information. Mettre en place une **coordination inter-groupe S3PI**.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Botella, qu'il remercie pour le travail bénévole accompli ici.

Monsieur Botella fait état d'une lettre datée du 27 décembre dernier de Monsieur La Prairie, Chef du Service Maritime et Hydraulique de la DDE lui indiquant qu'il mettait fin à sa participation au Groupe EAU du fait de son statut professionnel et de ses propositions à l'Agence de l'Eau pour des formations dans les entreprises de Tarnos/Boucau en lien avec les investissements sur l'égout industriel par le SYDEC.

Monsieur Botella indique que c'est la première fois en 27 ans de participation volontaire à un S3PI qu'il fait l'objet d'une telle mesure sur un tel motif et dans cette forme qui choque la profession.

Il participe au S3PI, depuis l'origine, sur invitation de la DRIRE, en s'étant impliqué et assuré, dès 96, du soutien du Ministère (DPPR Ph.Vesseron) pour réussir cette initiative sur l'estuaire de l'Adour.

Sa participation au Groupe EAU, dont il a contribué au montage, comme co-prestataire, de l'étude de réalisation du S3PI en 98, est détenue, comme d'autres membres, de son inscription au cours de la plénière d'avril 99 en présence des deux Sous-Préfets qui présidaient cette séance.

Un large débat s'instaure sur les participations, la notion de compatibilité déontologique et la démocratie dans une structure comme le S3PI.

Monsieur Amiel indique qu'il a suggéré à la DRIRE Bordeaux que Monsieur Botella dispose d'un budget du S3PI pour ce travail et qu'en contrepartie il s'abstienne de faire acte de candidature pour les appels d'offre qu'émettrait le S3PI.

Le Président enregistre favorablement cette proposition et indique, qu'en tenant compte de celle ci, il souhaite au nom de tout le GRM, que Monsieur Botella puisse continuer à oeuvrer pour le GRM et le S3PI. Il conclue la réunion en indiquant que la prochaine sera décidée après les élections municipales des 11 et 18 mars prochains.

Le rapporteur, secrétaire du GRM, Michel Botella

Environnement Intervention  
Michel Botella - Consultant  
64100 BAYONNE  
tél/fax 0559645627  
MB/EB025/01

*FLASH S3PI Estuaire de l'Adour*  
Annexe CR GRM n° 6 du 10/01/01

**Le Transport des Matières Dangereuses (suite n°3)**

Le Commandant Geisler fait état d'un travail avec une stagiaire sur le TMD et d'un accident près de Lyon, le 30 novembre 2000 à 12 heures, rapporté dans le magazine "Le Sapeur-Pompier" de janvier 2001.

Un camion citerne rempli de 32000 l d'hydrocarbures se retourne et s'embrase dans une descente d'accès à l'autoroute A7. Dès l'alerte donnée un impressionnant dispositif d'intervention est mis en oeuvre : CTA du Grand Lyon, sapeurs-pompiers de l'usine RODIA et ceux de la raffinerie Total/Elf de Feysin.

Les secours ont à faire face à un front de flammes de 200 mètres de long sur plus de 40 de hauteur avec des écoulements dans les égouts qui ont subi l'assaut des flammes sur quelques centaines de mètres, puis l'extinction s'est assurée seule par manque de combustible.

L'intervention se termine vers 19 heures, après le relevage du poids lourd.

Outre les murets de sécurité détruits, le revêtement de la chaussée est à refaire, l'éclairage axial est à changer, les fils électriques et les lampadaires soumis à l'intense rayonnement ayant fondu sur plusieurs centaines de mètres...

**Nouveau plan d'action environnementale pour l'Europe :**

La Commission a mis la dernière touche à une proposition visant à établir le 6ème programme d'action en faveur de l'environnement soumis au Parlement européen et au Conseil avec des priorités.

Ce programme s'attaque à des problèmes particulièrement graves et/ou à des domaines où les mesures prises par l'UE n'ont pas donné les résultats escomptés.

De nouvelles mesures et initiatives environnementales s'imposent dans des domaines clés comme le changement climatique, la protection de la santé humaine, la sauvegarde de la nature et de la biodiversité ainsi que la gestion des ressources et des déchets.

**Santé / Environnement :**

Clôturant un séminaire entre l'Organisation Mondiale de la Santé et la Commission Européenne, la commissaire chargée de l'environnement, Margot Wallström, a souligné que la santé demeure une priorité pour l'avenir.

"En tant que décideurs, il nous revient d'explorer davantage le lien existant entre l'environnement et la santé, afin d'ébaucher des politiques qui nous permettront d'enrayer les problèmes de santé à l'avenir. Bref, nous devons nous montrer plus proactifs au lieu de réagir quand de graves problèmes sont posés".

**Forêt landaise : l'après tempête du 27/12/99, la gestion d'une crise environnementale naturelle majeure, la réponse de l'industrie du papier :**

Dans le cadre de l'organisation de visites de site industriel en lien avec l'environnement, l'Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement - AFITE - organise une journée visite avec SMURFIT sur l'organisation de la récupération des bois de l'après tempête, le stockage d'attente, la récupération dans la papeterie de Facture (33) le mardi 15 mai 2001. Rendez vous après inscription payante (repas, transport) à l'aéroport de Mérignac à 9 h. Pour renseignement, le rapporteur, délégué régional AFITE.